

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE

Les pièces suivantes sont à joindre obligatoirement à votre(vos) demande(s) de subvention.

A. La demande

- Lettre adressée au maire
- Fiche signalétique et attestation sur l'honneur
- Demande de subvention de fonctionnement de l'association
- Demande de subvention pour un achat-investissement
- Budget prévisionnel de l'association
- Demande de subvention pour un projet exceptionnel
- Budget prévisionnel du projet exceptionnel

B. Bilan de l'association

- Compte de résultat N-1 signé et certifié exact par le président et le trésorier (*mettre en évidence votre résultat de l'année précédente et si possible les valorisations salariées mis à disposition, locaux ou matériels prêtés ou bénévoles...*)
- Bilan d'activités menées lors de l'exercice précédent ainsi que les rapports moraux, d'activités et financier
- Rapport du commissaire aux comptes pour les associations concernées

C. Les pièces administratives

- Récépissé de création de l'association (pour la première demande)
- Statuts, règlement intérieur, siège social
- Composition du bureau et du Conseil d'Administration
- Compte rendu de la dernière AG et / ou procès-verbal
- Contrat d'engagement républicain
- Justificatif des demandes de financement auprès d'autres collectivités ou organismes (copie de la demande) et leurs réponses éventuelles.
- Relevé d'identité bancaire et fiche tiers

Le dossier dûment complété doit être déposé ou envoyé au
Pôle Animations locales - Mairie
Il peut également être envoyé par mail à chloe.raynaud@mairie-fenouillet.fr

AVANT LE VENDREDI 17 FÉVRIER 2023

Tout dossier incomplet ne pourra pas être étudié.

FICHE SIGNALÉTIQUE ASSOCIATION

Cette fiche est destinée à faciliter les relations avec l'administration. Vous y présentez les éléments d'identification de votre association. **Merci de compléter ce document en majuscules.**

Nom de votre association :

Objet de l'association :

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax :

Mail :

Site internet :

Adresse de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Identification du responsable de l'association et de la personne en charge du dossier :

Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone : Mail :

La personne en charge du dossier au sein de l'association susceptible d'être contactée (si différents)

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone : Mail :

Adhésion à l'association = montant : €

Conditions d'accès à vos activités et/ou prestations : *(un seul choix possible)*

Cotisation unique

Cotisations différenciées selon les revenus

Participation symbolique

Gratuité

Déclaration préfectorale : Date : N°

N° Siret :

Date / Période de l'AG annuelle :

Agrément jeunesse et sports

oui non

N° :

L'association est-elle déclarée officiellement d'intérêt général :

oui non

L'association est-elle affiliée à une fédération ?

oui non

Laquelle ?

L'association fait-elle appel à un expert-comptable ?

oui non

VALORISATION = Contributions en nature octroyées à l'association

Demande ponctuelle de salle municipale	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Convention de prêt de salle à l'année	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Demande de prêt de matériel à la municipalité	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Subvention mairie	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Personnel mairie mis à disposition	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Demande de logistique (prêt de tables etc.)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Utilisation du photocopieur	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Autres prestations mairie ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Membres du bureau :

Nom-Prénom	Tél. fixe	Portable	E-mail	Adresse
<i>Président-e</i>				
<i>Trésorier-e</i>				
<i>Secrétaire</i>				

Renseignements au 1^{er} janvier

	Hommes	Femmes	Total	N-1
Membres du CA				
Nombre de total au C.A.				
Dont Fenouilletains / Fenouilletaines				
Adhérents (qui payent l'adhésion à l'asso)				
Nombre total				
Dont Fenouilletains / Fenouilletaines				
Dont personnes en situation de handicaps				
Dont seniors (+ de 60 ans)				
Usagers (qui utilisent les services de l'asso. Si différent des adhérents)				
Nombre total				
Dont Fenouilletains / Fenouilletaines				
Dont personnes en situation de handicaps				
Dont jeunes (- de 18 ans)				
Dont seniors (+ de 60 ans)				
Salariés-es				
Nombre total de salariés (en nombre de postes)				
Nombre total de salariés en ETP				
Nombre CDI				
Nombre d'emplois aidés				
Bénévoles				
Nombre total de bénévoles				
Nombre sur toute l'année				
Nombre sur événements ponctuels				
Nombre de diplômés				
Nature des diplômes				

Manifestations :

Participation au Forum des associations : Oui..... Non

Participation aux Olympiades des associations : Oui..... Non

Avez-vous organisé une (des) manifestation(s) durant l'année : Oui..... Non

(Si oui, veuillez remplir le tableau. À compléter sur papier libre si manque de place)

Nom de la manifestation	Date et durée de la manifestation	Nature de la manifestation : Activité	Nombre de participants (estimé)

Manifestations annuelles, tournois, festivités prévues en 2023 :

Dates et descriptif :

.....

.....

.....

.....

.....

1 / BILAN DE L'ASSOCIATION 2022

1.1 BILAN FINANCIER 2022

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice. Reprendre dans ce document [l'ensemble des dépenses de l'association](#).

Exercice

Date de début :

Date de fin :

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
001 - Déficit cumulé		Excédent cumulé	
60 - Achats		70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Alimentation		Prestation de services	
Fournitures non stockables (tél, eau, EDF...)		Cotisations (licences)	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		Vente de marchandises	
Autres fournitures (habillement...)		Produits lotos et/ou vide grenier	
Fournitures loto et/ou vide grenier		Produits des soirées conviviales	
Fournitures soirées conviviales		Produits des autres activités annexes :	
61 - Services extérieurs		-	
Prestations de services		-	
Locations		74- Subventions d'exploitation	
Entretien et réparation		Commune	
Assurance			
Documentation		État (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Divers			
62- Autres services extérieurs		Autres Ministères :	
Engagement des équipes		-	
Cotisations (fédération, licences...)		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires (arbitrage...)			
Publicité, publication		Région(s)	
Déplacements, missions		Départements(s)	
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération (SACEM...)		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		Emplois aidés	
64- Charges de personnel		Autres recettes (précisez) :	
Rémunération des personnels		-	
Charges sociales		-	
Autres charges de personnel		Sponsors	
65- Autres charges de gestion courante		76- Produits financiers	
66- Charges financières		77- Produits exceptionnels (dons)	
67- Charges exceptionnelles		78- Reprise sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79- Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Résultat d'exercice			

Cadre réservé à l'administration	Trésorerie		
Ne pas remplir	Autofinancement		

1.2. BILAN D'ACTIVITÉ 2022

(À renseigner succinctement et joindre le rapport d'activité de l'association)

Exercice écoulé : duau

Les objectifs et leur réalisation

Liste des objectifs de l'association pour l'année (ou saison sportive) écoulée :

.....
.....
.....

Public ciblé :

.....
.....

Pour les associations sportives seulement : liste des équipes engagées, niveau de compétition, équipe féminine existante ou non :

.....
.....
.....

Actions spécifiques dans certains secteurs

Actions réalisées en faveur des quartiers prioritaires :

.....
.....
.....

Actions réalisées en faveur de projets d'écoresponsabilité :

.....
.....

Actions réalisées en faveur de publics spécifiques (jeune public, public isolé...) :

.....
.....
.....

Actions réalisées en faveur de l'emploi (création, maintien) et de la formation :

.....
.....
.....

Actions menées en faveur de la professionnalisation de l'association (ex : formation des dirigeants, mutualisations ou partenariats avec d'autres associations) :

.....
.....
.....

Pour les associations sportives : actions réalisées dans le cadre de la prévention de la violence dans le sport, et mise en place de stages hors saison sportive :

.....
.....
.....
.....

Pour les associations culturelles uniquement : actions menées en faveur du rayonnement culturel de la ville de Fenouillet :

.....
.....
.....
.....

Actions de coopération avec d'autres acteurs de la ville (pôle Sport, médiathèque, pôle Éducation, CCAS...) :

.....
.....
.....
.....

Autres actions menées par votre association et dont vous estimez nécessaire de nous faire part :

.....
.....
.....
.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom et qualité) :

.....
Représentant(e) légal(e) de l'association :
.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- certifie exactes et sincères les informations financières figurant dans les tableaux financiers, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- certifie sur l'honneur que l'association n'a pas reçu un montant d'aides publiques, sur ces trois dernières années, supérieur à 200 000 € (règlement UE : de minimis pour les services d'intérêt économique général) ;
- s'engage à transmettre un compte rendu d'activités et financier dans les 6 mois après la fin de l'exercice.
- Le représentant légal de l'association ou de la fondation déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Fait à Fenouillet, le

Attention :

Le dépôt d'une demande de subvention ne vaut pas acceptation par la Ville de Fenouillet de ladite demande. L'octroi de la subvention est acté par délibération du Conseil Municipal.

En conséquence, il est rappelé que le démarrage d'un projet ou achat/investissement avant que le Conseil Municipal n'ait délibéré **se fait aux risques et périls du demandeur**. Le demandeur est seul responsable des actions qu'il mène. En cas de refus de la subvention, la Ville de Fenouillet ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes financières.

Les associations bénéficiant de subventions sont soumises à **trois types d'obligations principales**

Contrôle de la commune

« Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la commune qui a accordé cette subvention ».

Nécessité de certification du bilan

Il est impératif que toute association qui a bénéficié de la part de la commune d'une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % de son budget, établisse chaque année un bilan certifié conforme par le président de l'association et par un expert-comptable ou un commissaire aux comptes ; la commune étant tenue d'annexer ce document à son budget (Code Général des Collectivités Territoriales - article L 2313-1 4°c).

La nomination d'un commissaire aux comptes peut être obligatoire dans certains cas.

Toute association ayant reçu de l'État, ou de ses établissements publics, ou des collectivités locales, une subvention dont le montant atteint ou dépasse 153 000 € (décret n° 93-568 du 27 mars 1993) conformément à l'article L 612-4 du code de commerce ou au décret n° 2006-335 du 21 mars 2006 conforté par le décret n° 2007-644 du 30 avril 2007.

De plus, l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, a complété plusieurs textes récents touchant à l'organisation des relations entre les collectivités locales et les associations (loi n° 92-125 du 6 février 1992 et 93-122 du 29 janvier 1993). Elle impose un conventionnement au-delà d'un seuil de subvention et fixe les règles d'information du public. Si la subvention est supérieure à 23.000 €, une convention entre la ville et l'association est établie. La convention décrit le projet de l'association et fixe les engagements réciproques et de la ville et de l'association, notamment les règles de contrôle.

Toute fausse déclaration est passible d'une peine d'emprisonnement et d'amende prévues par l'article 441.6 et 441.7 du code pénal.

2 / DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Madame ou Monsieur.....
Agissant en tant que représentant légal de l'association dénommée :

Nom de l'association :
.....

Sollicite la ville de Fenouillet pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023 pour un montant de :

.....
en lettres

.....
en chiffres

PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSOCIATION

Votre demande de subvention de fonctionnement est-elle ?

- Une première demande
- Un renouvellement de demande

Quels sont les objectifs que vous poursuivez au sein de votre association **pour l'année 2023** ?

.....
.....
.....
.....
.....

Actions prévues dans le cadre du projet global de votre association pour 2023 :

.....
.....
.....
.....

Contribution / participation à une politique publique municipale :

.....
.....
.....
.....

En complément, vous pouvez rajouter certains documents qui nous permettront de mieux connaître vos activités et vos projets.

3 / DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN ACHAT - INVESTISSEMENT

Madame ou Monsieur.....
Agissant en tant que représentant légal de l'association dénommée :

Nom de l'association :
.....

Sollicite la ville de Fenouillet pour l'octroi d'une subvention achat-investissement au titre de l'année 2023 pour un montant de :

.....
En lettres

.....
En chiffres

PRÉSENTATION DE L'ACHAT-INVESTISSEMENT

Intitulé :

Date prévisionnelle d'achat :
.....

Quels sont les objectifs de cet achat ?
.....
.....
.....

Combien de personnes en seront bénéficiaires (nature et nombre) ?
.....
.....
.....

Veuillez indiquer toute indication complémentaire qui vous semblerait pertinente :
.....
.....
.....

En complément, vous vous invitons à nous fournir toutes les pièces justificatives concernant votre projet achat investissement : devis, factures...

Le montant de la subvention achat-investissement est à inclure dans le BUDGET PRÉVISIONNEL 2023.

4 / BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

(ATTENTION devis, factures à intégrer dans le dossier)

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
001 - Déficit cumulé		Excédent cumulé	
60 - Achats		70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Alimentation		Prestation de services	
Fournitures non stockables (tél, eau, EDF...)		Cotisations (licences)	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		Vente de marchandises	
Autres fournitures (habillement...)		Produits lotos et/ou vide grenier	
Fournitures loto et/ou vide grenier		Produits des soirées conviviales	
Fournitures soirées conviviales		Produits des autres activités annexes :	
61 - Services extérieurs		-	
Prestations de services		-	
Locations		74- Subventions d'exploitation	
Entretien et réparation		Subvention fonctionnement Commune	
Assurance		Subvention achat/investissement Commune	
Documentation		État (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Divers			
62- Autres services extérieurs		Autres Ministères :	
Engagement des équipes		-	
Cotisations (fédération, licences...)		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires (arbitrage...)			
Publicité, publication		Région(s)	
Déplacements, missions		Départements(s)	
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération (SACEM...)		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		Emplois aidés	
64- Charges de personnel		Autres recettes (précisez) :	
Rémunération des personnels		-	
Charges sociales		-	
Autres charges de personnel		Sponsors	
65- Autres charges de gestion courante		76- Produits financiers	
66- Charges financières		77- Produits exceptionnels (dons)	
67- Charges exceptionnelles		78- Reprise sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79- Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Nota : le montant de la demande de subvention doit être porté à la ligne 74.

5/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN PROJET EXCEPTIONNEL

Madame ou Monsieur.....
Agissant en tant que représentant légal de l'association dénommée :

Nom de l'association :

.....

Sollicite la ville de Fenouillet pour l'octroi d'une subvention projet-action exceptionnelle au titre de l'année 2023 pour un montant de :

.....
en lettres

.....
en chiffres

5.1 PRÉSENTATION DU PROJET EXCEPTIONNEL

Intitulé :

.....
.....

Est-ce :

- Une action nouvelle ?
- Une reconduction, la poursuite d'un projet ?

Calendrier :

Date de démarrage de l'action :

Durée de l'action :

Fréquence de l'action :

Objectifs de l'action :

.....
.....
.....
.....

À quel(s) besoin(s) cette action répond-elle ?

.....
.....
.....
.....

Description et déroulement de l'action :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ce projet s'inscrit-il dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'État, une orientation régionale, la Ville...)?

.....
.....
.....

Publics bénéficiaires (caractéristiques sociales, nombre...). Préciser une participation financière éventuelle et les pratiques tarifaires appliquées :

.....
.....
.....
.....

Moyens mis en œuvre (y compris règles de répartition éventuelle des charges indirectes affectées à cette action et contributions volontaires en nature) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Informations complémentaires éventuelles :

.....
.....
.....
.....

En complément, vous vous invitons à nous fournir toutes les pièces justificatives concernant votre projet-action exceptionnelle : devis, prestataires, factures...

5.2 BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 DU PROJET EXCEPTIONNEL

(ATTENTION devis, factures à intégrer dans le dossier)

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
001 - Déficit cumulé		Excédent cumulé	
60 - Achats		70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Alimentation		Prestation de services	
Fournitures non stockables (tél, eau, EDF...)		Cotisations (licences)	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		Vente de marchandises	
Autres fournitures (habillement...)		Produits lotos et/ou vide grenier	
Fournitures loto et/ou vide grenier		Produits des soirées conviviales	
Fournitures soirées conviviales		Produits des autres activités annexes :	
61 - Services extérieurs		-	
Prestations de services		-	
Locations		74- Subventions d'exploitation	
Entretien et réparation		Subvention projet exceptionnel Commune	
Assurance			
Documentation		État (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Divers			
62- Autres services extérieurs		Autres Ministères :	
Engagement des équipes		-	
Cotisations (fédération, licences...)		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires (arbitrage...)			
Publicité, publication		Région(s)	
Déplacements, missions		Départements(s)	
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération (SACEM...)		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		Emplois aidés	
64- Charges de personnel		Autres recettes (précisez) :	
Rémunération des personnels		-	
Charges sociales		-	
Autres charges de personnel		Sponsors	
65- Autres charges de gestion courante		76- Produits financiers	
66- Charges financières		77- Produits exceptionnels (dons)	
67- Charges exceptionnelles		78- Reprise sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79- Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Nota : le montant de la demande de subvention doit être porté à la ligne 74.